

## RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

### « ÉTAT DES LIEUX DES SCÈNES PUBLIQUES »

**2007**

## Mot du Président :

Aucune statistique n'existait jusqu'alors sur les Scènes Publiques ... il est vrai que nos structures majoritairement subventionnées par les collectivités territoriales n'avaient pas jusqu'alors d'organisme dédié susceptible de réaliser des statistiques et de centraliser ce travail.

La tâche apparaissait d'autant plus complexe que coexistent sous le vocable « Scènes Publiques » à la fois des structures gérés sous droit public (régies directes essentiellement) et sous droit privé (associations notamment).

Bien que non exhaustive, cette première étude réalisée par le SNSP a le mérite d'exister. Elle permet de vérifier l'importance et la pertinence de ce réseau dont le potentiel est encore considérable. Elle permet aussi de vérifier l'important travail artistique réalisé en région, tord le cou à quelques idées reçues et met en perspective le professionnalisme de nos équipements.

Bien à vous,

Jean-Paul BURLE  
Président

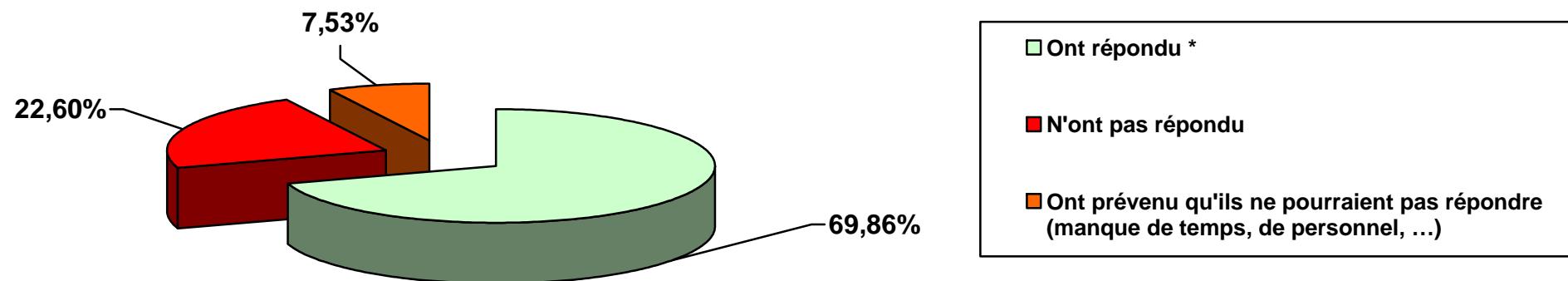
> Les résultats ont été arrêtés à la fin du mois d'avril 2008, pour ce questionnaire envoyé en octobre 2007 aux 146 adhérents.

## > SOMMAIRE :

I	- Les adhérents ayant répondu .....	page 3
II	- Emploi des Permanents .....	page 5
III	- Emploi des Intermittents techniques .....	page 6
IV	- Le Budget, côté dépenses .....	page 8
V	- Le Budget, côté recettes .....	page 11
VI	- La Programmation et la salle .....	page 14

## I - LES ADHÉRENTS AYANT RÉPONDU

### I.1 - Sur les 146 adhérents interrogés :



Récapitulatif :

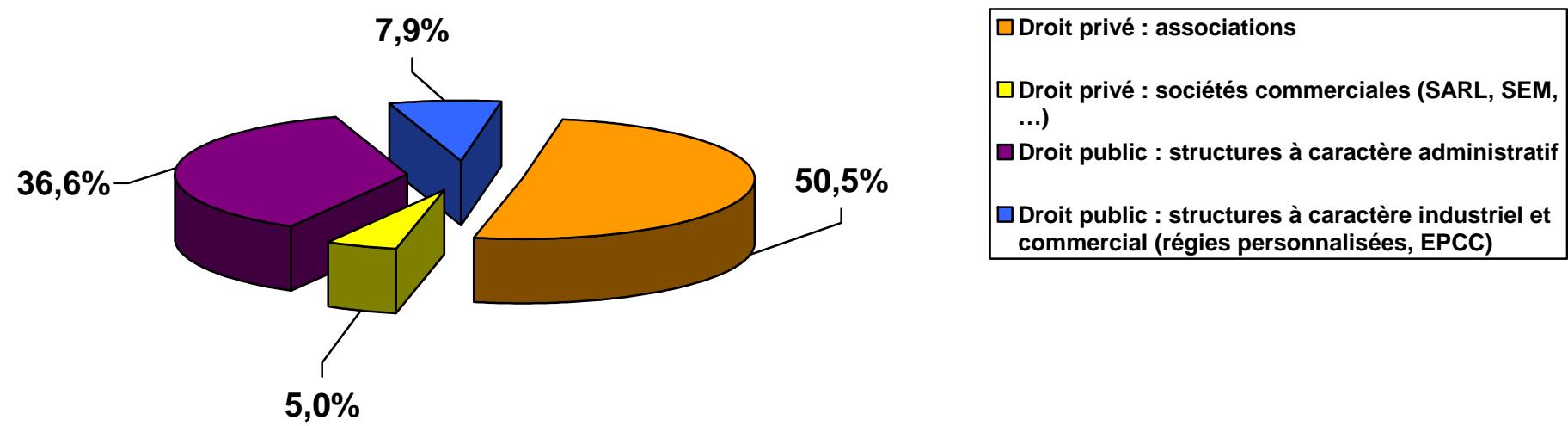
69,86 %	ont répondu au questionnaire
30,13 %	n'y ont pas répondu

\* A noter : Sur les 102 questionnaires renvoyés, 10 étaient difficilement exploitables.

**A noter : Sur les 44 questionnaires non renvoyés : 61% correspondent à des structures gérées sous droit public et 39 % correspondent à des structures gérées sous droit privé.**

Les structures de droit public rencontrent souvent plus de difficultés à remplir correctement le questionnaire notamment au niveau du budget car elles n'ont pas forcément connaissance de tous les chiffres comme par exemple la masse salariale.

## I.2 - La forme juridique des 102 structures ayant renvoyé leur questionnaire :



### Récapitulatif :

Droit privé	Associations	50,5 %
	Sociétés commerciales	5 %
Droit public	Structures à caractère administratif	36,6 %
	Structures à caractère industriel et commercial	7,9 %

**A noter :** sur les 102 questionnaires renvoyés, 25 proviennent de Scènes Conventionnées (le SNSP en compte 32 parmi ses adhérents), et 3 de Scènes Nationales (le SNSP en compte 4).

## II – RUBRIQUE EMPLOI DES PERMANENTS

### II.1 – Le personnel permanent (en CDI, toutes catégories d'emploi confondues) :

**Le nombre moyen de permanents employés par structure est de : 14,74.**

Nombre de permanents	Moins de 5	Entre 5 et 10	Entre 11 et 20	Plus de 20
% de structures	7 %	41 %	36 %	16 %

### II.2 – Le détail du personnel permanent technique :

**Le nombre moyen de permanents techniques employés par structure est de : 5,84.**

Nombre de techniciens permanents	Moins de 5	Entre 5 et 10	Plus de 10
% de structures	60 %	32 %	8 %

### III – RUBRIQUE EMPLOI DES INTERMITTENTS TECHNIQUES :

	<b>Dans nos structures</b>
• <b>Nombre moyen d'intermittents employés par structure</b>	<b>27,51</b>
Médiane *	15
• <b>Nombre moyen d'heures travaillées par intermittent technique</b>	<b>195,26 h</b>
Médiane *	134 h

\* Définition de la médiane : Pour une série de données, la médiane constitue la donnée qui sépare les effectifs en 2 parties égales : 50% des effectifs sont situés en dessous de la médiane, 50% au dessus. Par rapport à la moyenne, la médiane a l'avantage de n'être pas sensible aux valeurs extrêmes.

### A noter :

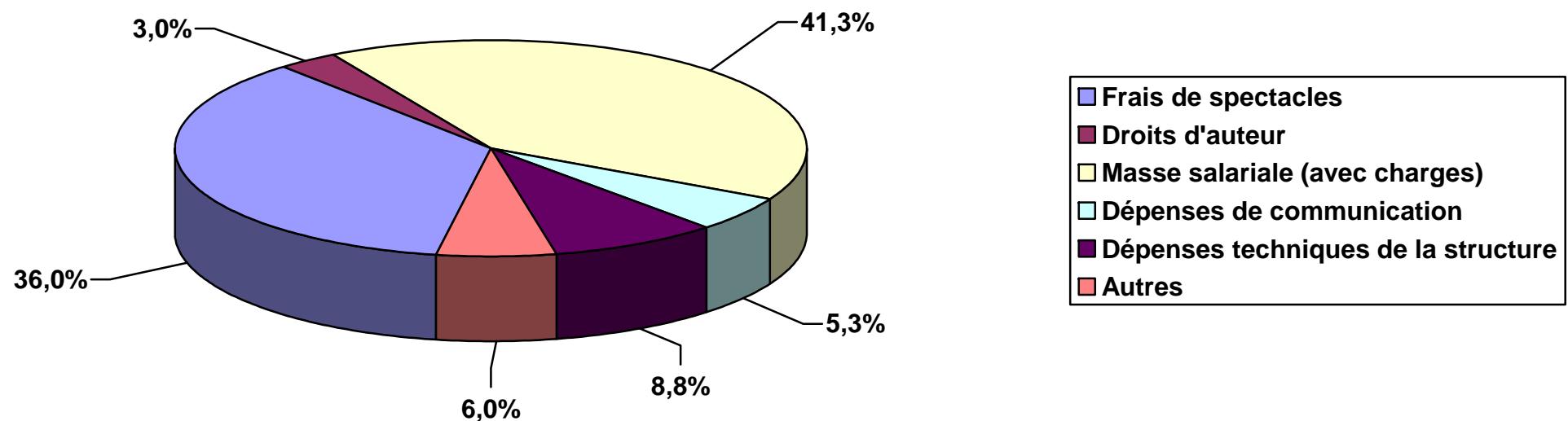
La différence relativement importante qui existe entre le chiffre moyen de techniciens intermittents engagés par saison et par structure avec la médiane peut s'expliquer par le fait que 7,6 % des structures ayant répondu au questionnaire en engagent plus de 80. La majorité des adhérents ayant répondu en engage entre 1 et 30 par saison (74,7 %).

<b>Nombre de techniciens intermittents engagés par saison</b>	<b>Moins de 10</b>	<b>Entre 10 et 30</b>	<b>Entre 31 et 80</b>	<b>Plus de 80</b>
<b>% de structures</b>	32,9 %	41,8 %	17,7 %	7,6 %

De même, en ce qui concerne le volume d'heures travaillées en moyenne par intermittent technique, le nombre moyen relativement élevé peut s'expliquer par le fait que pour 21 % des structures ayant répondu le volume moyen des heures travaillées par intermittent dépasse les 300 heures.

<b>Nombre d'heures travaillées par technicien intermittent</b>	<b>Moins de 50</b>	<b>Entre 50 et 100</b>	<b>Entre 100 et 300</b>	<b>Plus de 300</b>
<b>% de structures</b>	23 %	26 %	51 %	21 %

## IV – RUBRIQUE BUDGET, Côté Dépenses :



## IV.1 – Le Budget total moyen des dépenses est de : 1 286 000 €

A noter :

	<b>% des adhérents ayant répondu</b>
Budget des dépenses inférieur à 500 000 €	<b>12 %</b>
Budget des dépenses compris entre 500 000 € et 1 000 000 €	<b>37 %</b>
Budget des dépenses compris entre 1 000 000 € et 1 500 000 €	<b>23 %</b>
Budget des dépenses supérieur à 1 500 000 €	<b>28 %</b>

## IV.2 – Le Budget artistique (les frais de spectacles + droits d'auteur)

**Le Budget artistique** (les frais de spectacles + droits d'auteur) **moyen est de : 487 300 €,**  
**soit en moyenne 39 % du budget total des dépenses.**

**Ce budget comprend :**

**Les frais de spectacles \* représentent en moyenne 36 % du budget total des dépenses.**

**Les droits d'auteur représentent en moyenne 3,02 % du budget total des dépenses.**

**Selon les résultats obtenus, nous pouvons déduire que pour environ 150 adhérents au SNSP, le montant total des budgets artistiques représente sur une année plus de 73 000 000 €.**

\* Frais de spectacles : prix de cession, coréalisation, cachets artistiques et charges sociales, défraiements, frais techniques des spectacles hors salaires des intermittents, ...

**A noter :**

	<b>% des adhérents ayant répondu</b>
Budget artistique inférieur à 200 000 €	<b>15 %</b>
Budget artistique compris entre 200 000 € et 400 000 €	<b>41 %</b>
Budget artistique compris entre 400 000 € et 800 000 €	<b>33 %</b>
Budget artistique supérieur à 800 000 €	<b>10 %</b>

**IV.3 – Le Budget de fonctionnement** (masse salariale, dépenses de communication, dépenses techniques, autres, ...)

**Le Budget de fonctionnement moyen est de : 797 500 €  
soit en moyenne 61,6 % du budget total des dépenses.**

**Ce budget comprend notamment :**

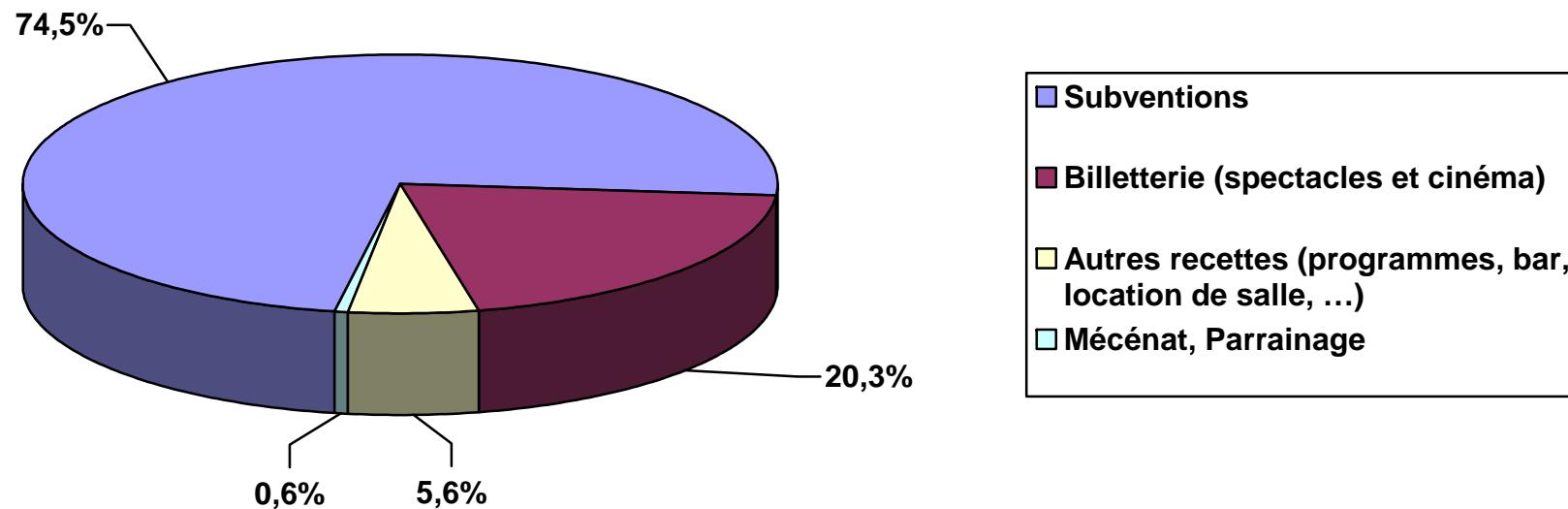
**La masse salariale moyenne (personnel permanent, intermittent, et charges patronales) est de : 580 600 €  
soit en moyenne 41,3 % du budget total des dépenses.**

**Les dépenses moyennes de communication sont de 64 000 €  
soit en moyenne 5,3 % du budget total des dépenses.**

**A noter :**

<b>Masse salariale globale (avec les charges)</b>	<b>Moins de 300 000 €</b>	<b>Entre 300 000 € et 600 000 €</b>	<b>Entre 600 000 € et 1 000 000 €</b>	<b>Plus de 1 000 000 €</b>
<b>% de structures</b>	29 %	41 %	17 %	13 %

## V – RUBRIQUE BUDGET, Côté Recettes



## V.1 – Les Subventions

**Le montant moyen total des subventions (toutes provenances confondues) est de 949 400 €, soit en moyenne 74,5 % du budget total des recettes.**

A noter :

Montant global des subventions	Moins de 300 000 €	Entre 300 000 € et 1 000 000 €	Plus de 1 000 000 €
% de structures	11%	57 %	32 %

**Selon les résultats obtenus, nous pouvons déduire que pour l'ensemble des adhérents du SNSP (150), le montant total des subventions reçues sur une année serait de l'ordre de 145 000 000 €.**

**Détail des subventions provenant des Collectivités Territoriales** (Région, Département, Ville, Communauté d'agglomération, ...) :

**Le montant moyen des subventions provenant des Collectivités Territoriales est de 815 900 €, soit en moyenne 88 % montant global des subventions.**

**Parmi ces subventions, les subventions provenant des Villes et communauté d'agglomération représentent en moyenne 74,2% du montant global des subventions.**

## V.2 – Les recettes de billetterie de spectacles (hors cinéma)

**Le montant moyen des recettes de billetterie de spectacles est de 242 000 €,  
soit en moyenne 19,9 % du budget total des recettes.**

## V.3 – Les autres recettes (dont vente de programmes, recettes de bar, location de salle, congrès, ...)

**Les autres recettes représentent en moyenne 5,6 % du budget total des recettes.**

## V.4 – Le mécénat et le parrainage

**Le mécénat et les parrainages représentent en moyenne 1,55 % du budget total des recettes  
(pour les 41% adhérents bénéficiant de mécénat ou de parrainage).**

## VI – RUBRIQUE PROGRAMMATION

### VI.1 - La jauge moyenne des salles des Scènes Publiques :

**La jauge cumulée moyenne des salles des 102 adhérents ayant répondu est de : 485 places par salle.**

	Pourcentage des adhérents ayant répondu
Jauge moyenne cumulée de moins de 400 places	<b>42,6 %</b>
Jauge moyenne cumulée de 401 à 700 places	<b>40,6 %</b>
Jauge moyenne cumulée de plus de 701 places	<b>14,9 %</b>

**A noter :** 49 % des adhérents ayant répondu ont 2 salles de spectacles ou plus.

### VI.2 – Les spectacles

Nombre moyen de spectacles par structure	Nombre moyen de représentations par structure	Nombre moyen de représentations par spectacles
<b>40</b>	<b>78</b>	<b>2,2</b>

**57,6 %** des adhérents ayant répondu programmment au moins une représentation entièrement gratuite par saison, et en moyenne ils en programmment **9**.

**80,6 %** des adhérents ayant répondu réalisent au moins une création par saison, et en moyenne ils en réalisent entre **3** et **4** par saison.

**69 %** des adhérents ayant répondu réalisent au moins une coproduction par saison, et en moyenne ils en réalisent entre **4** et **5** par saison.

### VI.3 – La fréquentation

**Le taux de fréquentation moyen est de 74,1%.**

**Suite aux résultats obtenus, nous pouvons déduire que pour l'ensemble des adhérents au SNSP (150), le total des spectateurs accueillis par saison serait de l'ordre de 3 200 000.**

### VI.4 – Les festivals

**50 %** des adhérents ayant répondu organisent eux-mêmes au moins un festival par saison, et **37 %** des adhérents ayant répondu accueillent au moins un festival dans leur lieu.